



Calendrier des jours de la semaine à libérer dans l'emploi du temps des fonctionnaires stagiaires affectés à mi-temps et des étudiants en parcours de pré-professionnalisation à la rentrée 2023

Instruction du 22 juin 2023 relative au calendrier des jours de la semaine à libérer dans l'emploi du temps des fonctionnaires stagiaires affectés à mi-temps et des étudiants en parcours de pré-professionnalisation à la rentrée 2023

École Académique de la Formation Continue - EAFC

Tél : 01 57 02 67 80

Mél : ce.eafc@ac-creteil.fr

Texte adressé à mesdames et messieurs les chefs d'établissement de l'académie de Créteil

Annexe : calendrier des jours de la semaine à libérer dans l'emploi du temps des fonctionnaires stagiaires affectés à mi-temps et des étudiants en parcours de pré-professionnalisation à la rentrée 2023

Pour constituer les emplois de temps de vos équipes en vue de la RS2023, vous trouverez **en annexe un calendrier listant les jours de présence en établissement ainsi que les jours de formation à l'Inspé** en 2023-2024.

Ce calendrier concerne :

- d'une part, **les fonctionnaires stagiaires affectés à mi-temps,**
- d'autre part, **les étudiants en master MEEF en M2 (SOPA, ECA et AED M2) inscrits à l'Inspé de Créteil,** amenés à faire des stages ou à être affectés dans les établissements scolaires.

Les jours devant être libérés à l'emploi du temps sont listés par discipline.

Directrice de l'EAFC
Marie-Laure De Bue

